

AVIS d'APPEL A CONCURRENCE
EXPLOITATION DE LA GUINGUETTE, LAC DE BOURNAZEL 19700 SEILHAC

1- dénomination de la collectivité :

Commune de Seilhac, 4 avenue Jean Vinatier 19700 Seilhac. Tel 05 55 27 05 26

2- Objet de la mise en concurrence

Autorisation d'occuper le domaine public avec droits exclusifs en vue de l'exploitation de La Guinguette (restaurant snack : vente de plats cuisinés, sandwiches, frites, boissons, glaces), lac de Bournazel 19700 Seilhac

3- Mode de passation

Convention d'occupation du domaine public communal, avec mise en concurrence préalable (ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques)

4- Caractéristiques essentielles de la convention

- Locaux : un local 68m² (vide), une salle de 40 m², une terrasse, un abri sur charpente en bois de 40m² avec mobilier fixé
- Débit de boissons autorisé, licence III, sous réserve de l'obtention par le preneur
- Redevance : 7000€ / an
- Durée : 7 ans
- Electricité, eau, gaz à la charge du preneur
- Obligations d'ouverture les week-end du 1^{er} avril au 15 juin, et tous les jours du 15 juin au 15 septembre

(pour plus d'informations, s'adresser à la mairie de Seilhac)

5- Critères de sélection

- Qualité de l'offre de restauration (60%)
- Proposition d'animations estivales (40%)

6- Une visite sur place peut être organisée, s'adresser à la mairie

7- Date limite de candidature : 18 avril 2025 à 12h, par mel à direction@ville-seilhac.com ou dossier papier déposé en mairie

8- Documents à fournir : CV, lettre de motivation, projet